



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers, à partir des données de la **DADS 2008-2016** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



#### CDI LARGEMENT MAJORITAIRE

Le taux de CDI est très élevé (89,1 %) et supérieur à la moyenne du secteur.

Hors CDD, les autres types de contrats (stagiaires, contrats aidés, ...) sont très peu mobilisés.

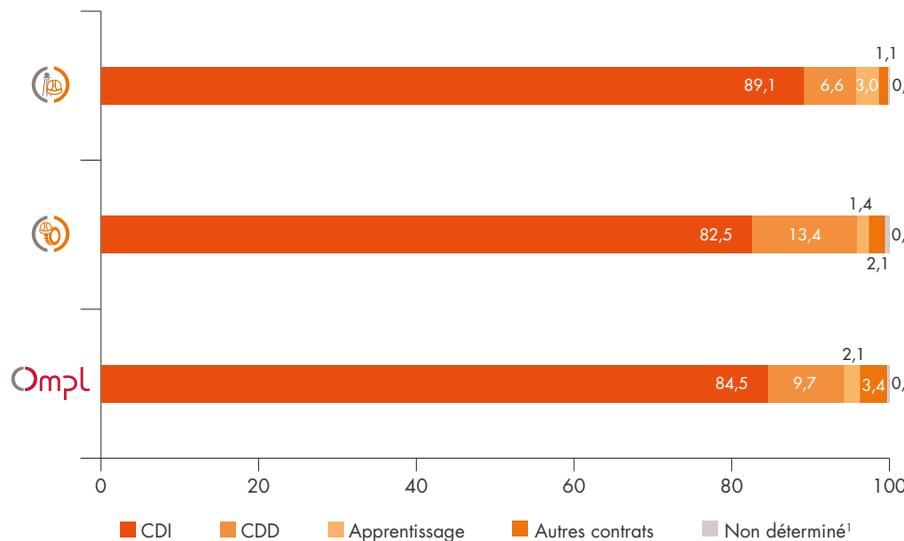


#### LÉGÈRE BAISSÉ DE LA PART DES CDD

Au niveau de la branche, le taux de CDD tend à diminuer jusqu'en 2016.

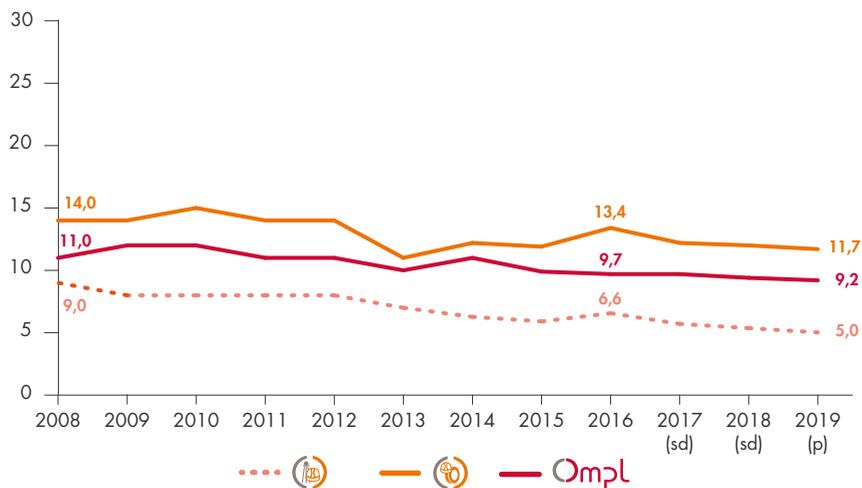
Les prévisions effectuées pour les années 2017 à 2019 anticipent la poursuite de cette tendance.

#### Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

#### Évolution du taux de CDD annuel (%)



Source : Insee, DADS 2008-2016, estimations.

sd : données semi-définitives — p : prévisions

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.

Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle

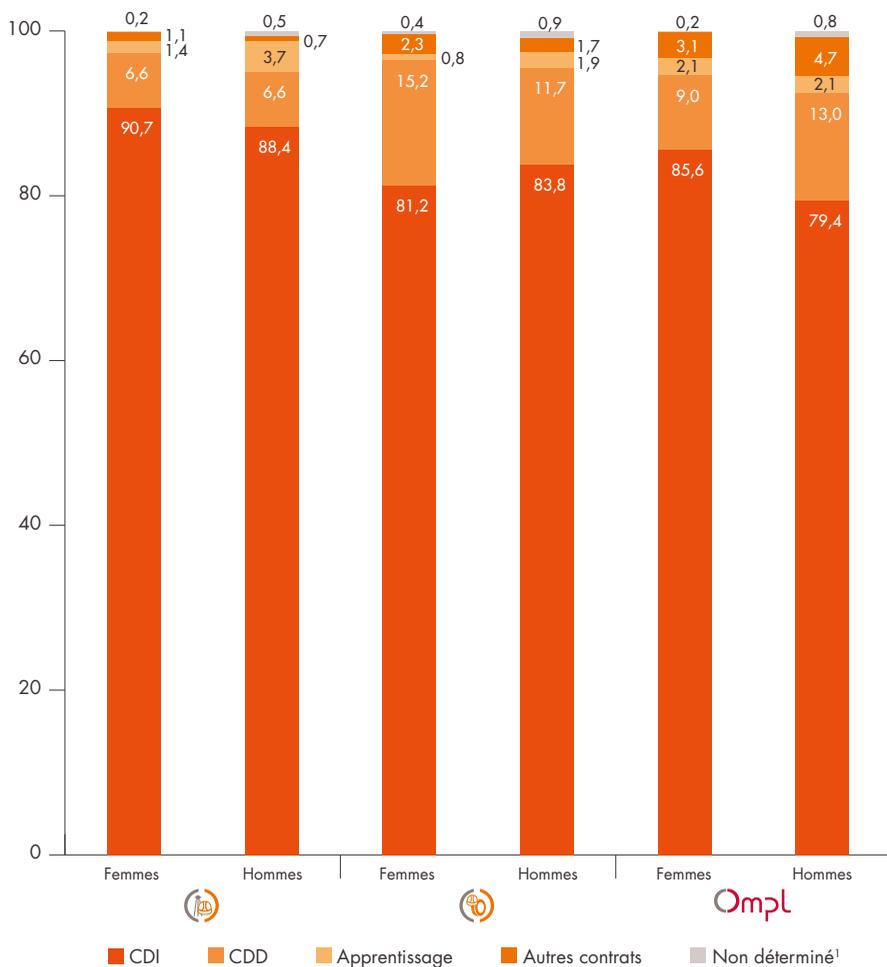
Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



### CDI UN PEU PLUS FRÉQUENT POUR LES FEMMES

Le CDD est aussi souvent mobilisé pour les hommes que pour les femmes. En revanche, Les femmes de la branche travaillent plus souvent dans le cadre d'un CDI (+ 2,3 points) et les hommes sont plus fréquemment en apprentissage (+2,3 points).

### Répartition des salariés par genre et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

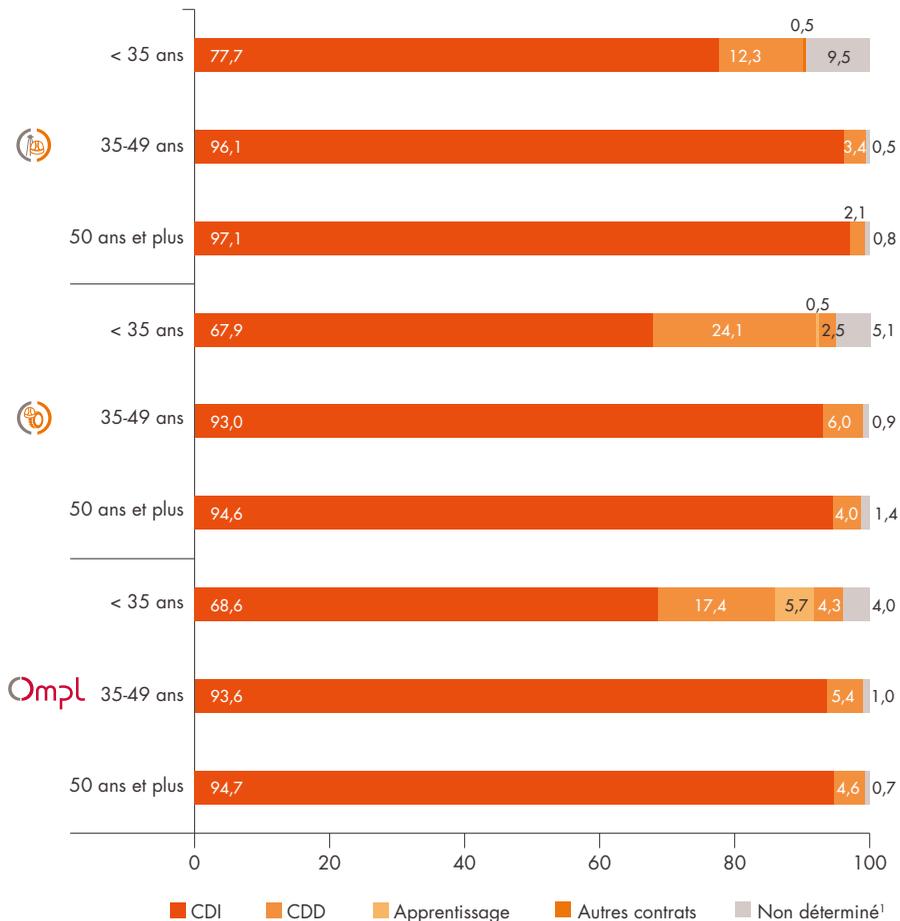
1 : non déterminé pour cause de secret statistique.



### CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES

Les salariés de moins de 35 ans travaillent quatre fois plus souvent dans le cadre d'un CDD que ceux de la tranche d'âge intermédiaire.

Répartition des salariés par classe d'âge et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.

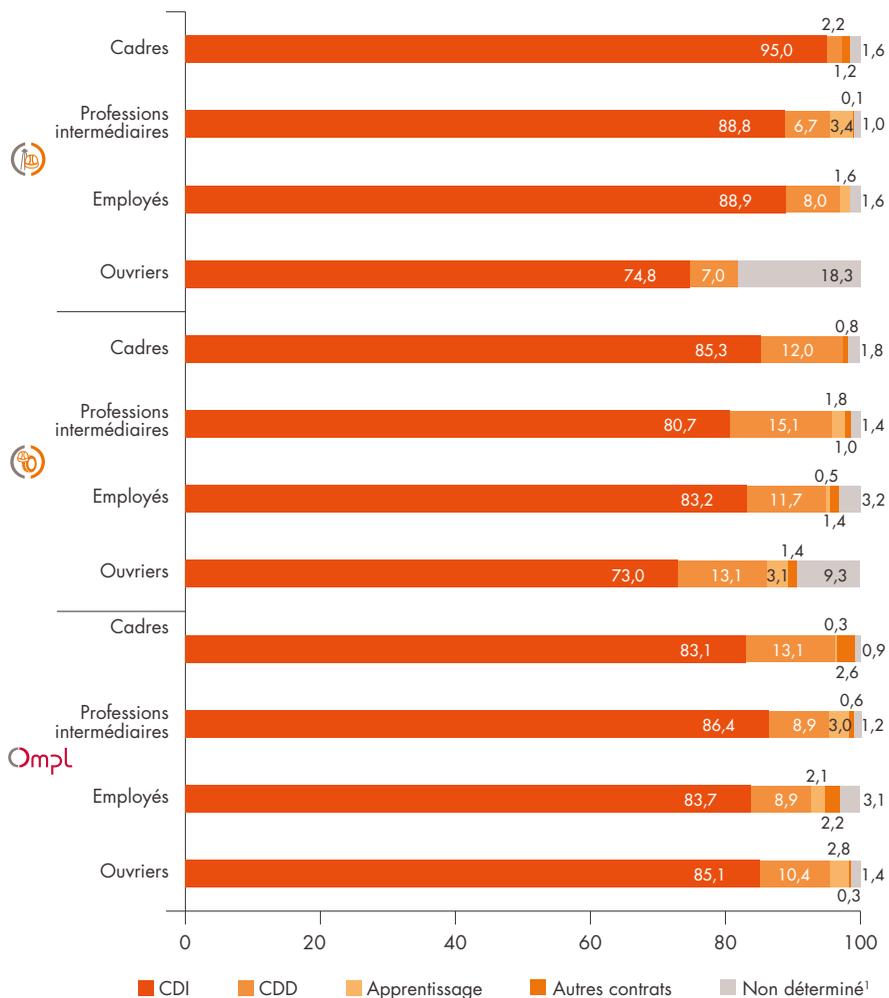


### NUANCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au niveau de la branche quelle que soit la catégorie sociale, le CDI est le contrat de référence.

Cependant, le recrutement en CDD est plus fortement mobilisé pour les employés.

### Répartition des salariés par catégorie sociale et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

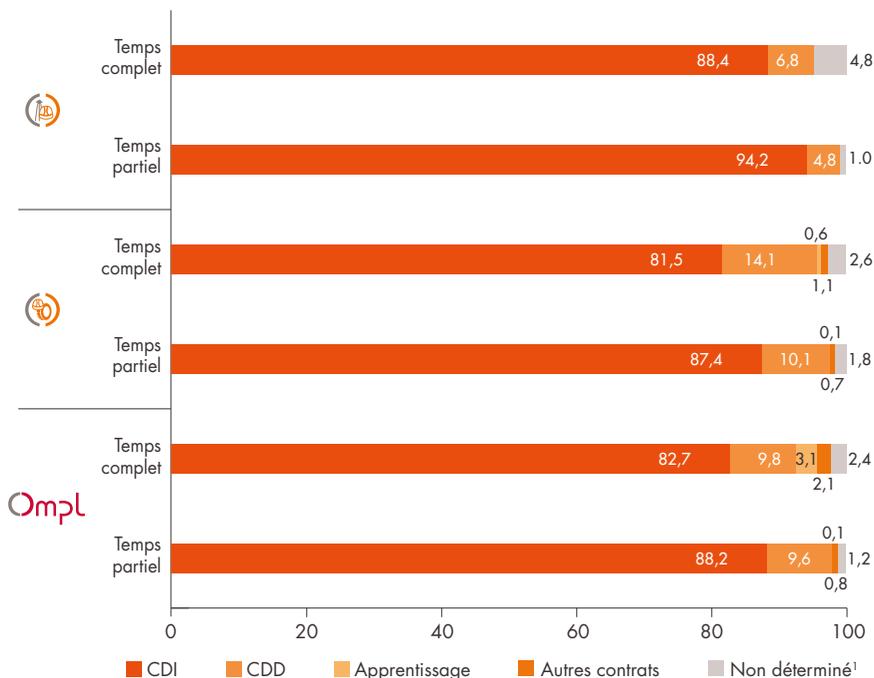
<sup>1</sup> : non déterminé pour cause de secret statistique.



### NUANCES SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés de la branche travaillant à temps partiel sont plus souvent en CDI que ceux travaillant à temps complet.

### Répartition des salariés par temps de travail et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.



### QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La part de CDD au sein de la branche varie sensiblement d'une région à l'autre.

Elle est maximale pour la Nouvelle Aquitaine (9,6 %) et minimale pour le Centre-Val de Loire (3,9 %).

### Taux de CDD par région (%)

Régions	EPL	EPL	Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	7,1	11,3	9,7
Bourgogne-Franche-Comté	6,6	8,8	9,1
Bretagne	7,4	11,4	11,1
Centre-Val de Loire	3,9	8,3	8,4
Corse	8,6	7,7	10,1
DOM	6,0	8,8	10,9
Grand Est	6,8	11,6	8,7
Hauts-de-France	5,6	10,0	9,0
Île-de-France	5,5	19,6	10,0
Normandie	4,7	9,5	9,5
Nouvelle-Aquitaine	9,6	11,4	9,9
Occitanie	6,0	11,8	10,3
Pays de la Loire	6,2	11,7	10,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6,9	9,6	9,1
Ensemble	6,6	13,4	9,7

Source : Insee, DADS 2016.

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.